



ISSN 2007-4654

ISSN en ligne : 2260-8109

Analyse linguistique de textes argumentatifs écrits en espagnol et en français par des étudiantes mexicaines

Adelina Velázquez Herrera

Universidad Autónoma de Querétaro, México
adelina.velazquez@uaq.edu.mx

Haydée Carrasco-Ortíz

Universidad Autónoma de Querétaro, México
haydee.carrasco@uaq.edu.mx

Reçu le 15-10-2017/ Évalué le 06-11-2017/ Accepté le 11-12-2017

Résumé

Cette contribution a pour objet de présenter les résultats d'une recherche empirique visant à analyser des différences et/ou des similitudes linguistiques entre des textes argumentatifs écrits en espagnol et en français. Notre étude cherchait à évaluer le degré de complexité syntaxique dans 100 textes argumentatifs écrits par 10 étudiantes, chacune ayant rédigé 10 textes (5 en espagnol et 5 en français). La subordination observée dans chacun des textes et dans chaque langue (nombre, pourcentage et type de propositions subordonnées principalement) constitue l'élément fondamental de cette analyse. Les résultats obtenus ont montré en général que la performance de ces participantes dans leur compétence écrite, en termes de complexité syntaxique, est assez similaire dans les deux langues.

Mots-clés : textes argumentatifs, français, espagnol, complexité syntaxique, subordination

Análisis lingüístico de textos argumentativos escritos en español y en francés por estudiantes mexicanas

Resumen

El propósito de este trabajo es presentar los resultados de una investigación empírica dirigida a analizar diferencias y / o similitudes lingüísticas entre textos argumentativos escritos en español y en francés. Nuestro estudio buscaba determinar el grado de complejidad sintáctica en 100 textos argumentativos escritos por 10 estudiantes (cada una redactó 5 textos en español y 5 en francés). La subordinación observada en cada uno de los textos y en cada idioma (número, porcentaje y tipo de cláusulas subordinadas principalmente) constituye el elemento fundamental del presente análisis. Los resultados obtenidos mostraron, en general, que el desempeño de estas participantes en su competencia escrita, en términos de complejidad sintáctica, es bastante similar en ambos idiomas.

Palabras clave: textos argumentativos, francés, español, complejidad sintáctica, subordinación

Linguistic analysis of argumentative texts written in Spanish and French by female Mexican students

Abstract

The purpose of this paper is to present the results of an empirical research aimed at analyzing differences and/ or linguistic similarities between argumentative texts written in Spanish and French. Our study sought to determine the degree of syntactic complexity in 100 argumentative texts written by 10 students (each one wrote 5 texts in Spanish and 5 in French). The subordination observed in each of the texts and each language (number, percentage, and type of subordinate clauses mainly) constitutes the fundamental element of this analysis. The results obtained showed, in general, that the performance of these participants in their written competence, regarding syntactic complexity, is quite similar in both languages.

Keywords: argumentative texts, French, Spanish, syntactic complexity, subordination

Introduction

L'écriture argumentative (en L1, L2 ou LE) à l'université constitue un sujet d'actualité abordé sous divers angles par différents auteurs dans le cadre de la didactique des langues et de la linguistique appliquée (Barré de Miniac, 2000 ; Cansigno *et al.*, 2010 ; Boyer *et al.*, 1995). Dans notre contexte, nous nous intéressons particulièrement au développement de l'écriture chez de futurs spécialistes du FLE. À partir de notre expérience comme formatrices d'enseignants de français, nous avons observé que, parmi les diverses connaissances et compétences à acquérir au long de leur formation professionnelle, la production écrite (autant en espagnol qu'en français) représente une des tâches les plus complexes pour les étudiants. Parmi les différentes activités pédagogiques, l'écriture argumentative constitue certainement celle qui exige le plus d'effort chez les apprenants de langues.

Dans cette contribution, nous présentons les résultats d'une étude réalisée à partir de textes argumentatifs écrits en espagnol (L1) et en français (LE) par des étudiantes en formation, dans leurs cours de rédaction. Étant donné que la compétence écrite en L1 a des implications importantes sur l'écriture en L2/LE (Cumming, 1989 ; Grabe et Kaplan, 1996 ; Hinkel, 2002 ; Silva, 1992), nous avons décidé de comparer la complexité syntaxique des textes argumentatifs dans la L1 et la LE de spécialisation de nos étudiantes afin de déterminer le degré de similitude entre leur compétence écrite en L1 et celle en LE. L'élément fondamental d'analyse de cette recherche est la subordination, indice déterminant le degré de complexité syntaxique à l'oral comme à l'écrit (Nippold, 2007).

Ce type d'étude peut nous offrir des pistes intéressantes en ce qui concerne l'aisance syntaxique des étudiantes dans leur L1 et leur LE. Les données recueillies peuvent permettre, dans un premier temps, de comprendre leurs besoins linguistiques en matière d'écriture, pour ensuite mettre en place des stratégies pédagogiques qui les guideront au cours de leurs travaux d'expression écrite réalisés dans les deux langues de travail (l'espagnol et le français).

Dans notre article, nous exposons premièrement les objectifs de notre recherche et synthétisons les fondements conceptuels et méthodologiques sous-jacents à notre étude. Nous décrivons ultérieurement la méthodologie suivie et fournissons les principaux résultats obtenus.

1. Objectifs de la recherche

L'objectif principal de notre étude a été l'analyse comparative du degré de complexité syntaxique de textes argumentatifs en espagnol (L1) et en français (LE) écrits par des étudiantes mexicaines, futures spécialistes de français.

Afin d'atteindre cet objectif principal, nous nous sommes fixé les objectifs spécifiques suivants :

- Analyser la subordination dans les textes en L1 et en LE, à partir de trois éléments fondamentaux : a) nombre total de propositions, b) nombre et pourcentage de propositions subordonnées et c) typologie des propositions subordonnées.
- Comparer les données observées dans chacun des textes et chacune des langues.
- Observer les différences et/ou similitudes quant au degré de subordination dans les deux langues.
- Observer les différences et/ou similitudes par rapport au type de propositions subordonnées dans chacune des langues.
- Considérer les thèmes des rédactions qui ont élicité plus de propositions subordonnées.

2. Fondements conceptuels et méthodologiques

Notre étude comporte deux axes essentiels : l'un linguistique et l'autre pédagogique. En ce qui concerne le premier, il s'agit de la définition de quelques notions présentes dans notre analyse : les concepts de complexité syntaxique et de subordination. Par rapport au deuxième axe, il se réfère aux orientations socioconstructivistes de l'apprentissage et à l'approche actionnelle dans la planification et la mise en œuvre des différentes activités pédagogiques qui se sont déroulées avant, durant et après la rédaction des textes argumentatifs analysés.

2.1. Repères conceptuels : complexité syntaxique et subordination

La notion de complexité syntaxique est ici considérée comme le développement de la syntaxe orale ou écrite chez les individus (Nippold, 2007). Des processus cognitifs complexes tels que la réflexion abstraite sur le langage participent à ce développement syntaxique. Le degré de complexité peut être observé dans les énoncés construits par chaque individu à partir de différents indicateurs : la longueur des énoncés, l'articulation des phrases par le biais de la coordination et la subordination, le niveau de subordination à l'intérieur des phrases, le type de connecteurs utilisés dans les relations entre les phrases et à l'intérieur des phrases.

En ce qui concerne la subordination (indice fondamental de complexité syntaxique), rappelons que ce concept se réfère à la relation syntaxique entre deux unités de statut différent où l'une dépend de l'autre : l'unité principale est celle qui a le statut supérieur et l'unité subordonnée est celle qui a le statut inférieur (Di Tullio, 1997 ; Riegel *et al.*, 2001). Pour notre étude, nous avons considéré l'analyse des trois types fondamentaux de propositions subordonnées : les complétives, les relatives et les circonstancielles.

2.2. Repères méthodologiques : socioconstructivisme et perspective actionnelle

La démarche didactique qui a été mise en place dans le contexte de formation des participantes à notre recherche s'est appuyée sur les lignes directrices concernant le socioconstructivisme (Boyer *et al.*, 1995 ; Cornaire et Raymond, 1999). Sans entrer dans les détails, rappelons que, d'après cette approche, la construction de la connaissance constitue un processus dynamique dans lequel interviennent diverses stratégies contribuant à l'apprentissage : la réflexion constante, l'interaction, l'échange d'idées, la collaboration, la discussion et la négociation dans la réalisation des tâches. De tels postulats ont été reliés au travail réalisé au cours des séances dans lesquelles ont eu lieu les rédactions argumentatives : les étudiantes ont accompli diverses tâches dont l'objectif fondamental a été celui de se préparer à l'écriture de leurs textes.

Par ailleurs, le travail proposé aux apprenantes au long de leurs cours de rédaction a pris en considération les conditions essentielles de la tâche pédagogique, notion centrale dans la perspective actionnelle (Lions-Olivieri et Liria, 2010 ; Rosen, 2009). En effet, les activités mises en place ont favorisé la réflexion constante des étudiantes et ont permis la communication. Afin que ces activités deviennent intéressantes et motivantes pour les participantes, elles ont elles-mêmes choisi les sujets de rédaction, s'appuyant sur un répertoire exhaustif fourni par l'enseignant,

élaboré à partir des thèmes observés dans divers modèles d'examens et dans des manuels de préparation au DELF B2. Les textes argumentatifs produits au cours de cette expérience ont constitué le produit final de la démarche pédagogique.

3. Méthodologie

3.1. Contexte et participantes

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un cours de rédaction qui s'est déroulé durant le second semestre de 2015. Dix étudiantes de troisième année y ont participé (5^{ème} semestre de la Licence de Langues Modernes, Option FLE, de l'Université Autonome de Querétaro). Ces participantes, âgées de 23 à 35 ans, possédaient un niveau B1+ / B2.

3.2. Recueil des données

Parmi l'ensemble des textes élaborés par les étudiantes tout au long du semestre, 100 rédactions argumentatives ont été sélectionnées pour être analysées (50 en espagnol et 50 en français). Chaque apprenante a rédigé 10 textes, 5 en espagnol et 5 en français. Les étudiantes rédigeaient un texte tous les quinze jours, alternant l'espagnol et le français. Avant et après le travail de rédaction argumentative, diverses tâches pédagogiques ont été réalisées de façon articulée afin de procéder à une véritable maîtrise de la composition d'un écrit argumentatif.

3.3. Procédure d'analyse

Pour l'analyse linguistique des textes recueillis, ceux-ci ont été tout d'abord saisis à l'ordinateur et divisés en propositions, selon la méthode de Berman et Slobin (1994). En suivant ces auteurs, afin de déterminer le degré de complexité syntaxique des textes en question, trois éléments ont été analysés : le nombre total de propositions (indépendantes, principales et subordonnées comprises), le nombre et le pourcentage des propositions subordonnées et la typologie de ces dernières (complétives, relatives et circonstancielles).

Dans le tableau 1, nous pouvons observer un exemple du découpage des propositions et leur classification. Les 6 propositions présentées ci-dessous ont été tirées du texte argumentatif 2 (en français), rédigé par la participante 1. Dans la troisième colonne, les propositions indépendantes, principales et subordonnées sont signalées. Cette procédure a été utilisée pour analyser les 100 textes argumentatifs.

	Exemples de propositions	Typologies des propositions
1	Depuis un grand nombre de massacres cette année, le gouvernement a mis en question, une autre fois, le débat sur le contrôle des armes à feu.	P. Indépendante
2	Historiquement, on voit	P. Principale
3	Que le port d'arme (sic), a été, d'abord, réglementé au niveau fédéral, puis par chaque état.	P. Subordonnée Complétive
4	La raison était trop simple,	P. Indépendante
5	le gouvernement à ce moment-là pensait	P. Principale
6	que la société serait mieux protégée	P. Subordonnée Complétive

Tableau 1. Exemple d'analyse des propositions

Après avoir divisé et comptabilisé le total de propositions de tous les textes, nous avons procédé à l'étude de la subordination, élément central de notre recherche. Nous avons analysé le nombre et le pourcentage des propositions subordonnées par texte et par participante. Nous nous sommes ensuite concentrées sur les pourcentages correspondant aux trois catégories des propositions subordonnées. Ce type d'analyse est illustré dans le tableau 2, lequel correspond, à titre d'exemple, aux données du texte 1 dans la L1 (espagnol), rédigé par chacune des participantes.

Participant	Texte 1 – Langue 1 (espagnol)								
	Nombre total de propositions par participante	Nombre Propositions Subordonnées	(%) Propositions Subordonnées	Nombre Propositions Subordonnées Complétives	(%) Propositions Subordonnées Complétives	Nombre Propositions Subordonnées Relatives	(%) Propositions Subordonnées Relatives	Nombre Propositions Subordonnées Circonstancielles	(%) Propositions Subordonnées Circonstancielles
P1	30	16	53,3	6	37,5	4	25	6	37,5
P2	30	19	63,3	7	36,8	7	36,8	5	26,3
P3	32	21	65,6	8	38,09	4	19,04	9	42,8
P4	24	18	75	9	50	4	22,2	5	27,7
P5	26	15	57,6	5	33,3	3	20	7	46,6
P6	25	14	56	5	35,7	4	28,5	5	35,7

Participant	Texte 1 – Langue 1 (espagnol)								
	Nombre total de propositions par participante	Nombre Propositions Subordonnées	Propositions Subordonnées (%)	Nombre Propositions Subordonnées Complétives	Propositions Subordonnées Complétives (%)	Nombre Propositions Subordonnées Relatives	Propositions Subordonnées Relatives (%)	Nombre Propositions Subordonnées Circonstancielles	Propositions Subordonnées Circonstancielles (%)
P7	35	23	65,7	8	34,7	4	17,3	11	47,8
P8	28	12	42,8	4	33,3	4	33,3	4	33,3
P9	25	12	48	4	33,3	0	0	8	66,6
P10	15	7	46,6	2	28,5	2	28,5	3	42,8
Total global	270	157	58,1 %	58	36,1 %	36	23 %	63	40,7%

Tableau 2. Illustration de la procédure suivie pour l'analyse du total des propositions, du nombre et du pourcentage des subordonnées et de leurs catégories

4. Résultats

Les résultats de cette recherche sont présentés dans l'ordre suivant : les données globales des textes argumentatifs en espagnol tout d'abord, suivies par les données globales des textes argumentatifs en français. Pour les deux groupes de textes (en L1 et en LE), notre attention a porté, comme annoncé préalablement, sur la subordination. Les résultats relatifs aux types de propositions subordonnées (dans les rédactions en espagnol premièrement et dans celles en français deuxièmement) sont par la suite exposés. Une analyse comparative des données concernant la subordination dans les deux langues est finalement fournie.

4.1. Données des textes en espagnol

Concernant les résultats globaux se référant à l'analyse des textes en espagnol (L1), nous tenons à préciser que chaque texte de chaque participante a été examiné pour chacun des sujets argumentatifs (5 textes). Le total des propositions de l'ensemble des textes écrits en espagnol est 2,135. Le sujet argumentatif 3 est celui qui a élicité le plus de propositions en général (566) ; et le sujet 1 est celui qui a suscité le moindre nombre de propositions (270).

Si nous nous centrons ensuite sur les propositions subordonnées spécifiquement, nous avons observé que les participantes ont produit dans leurs textes une moyenne de 60,28 %. L'écrit qui a présenté le pourcentage le plus élevé de subordonnées est

le numéro 2 tandis que celui qui a présenté le pourcentage le moins élevé de subordonnées est le numéro 5. Mais les pourcentages correspondant à la subordination dans chacun des textes ne diffèrent pas beaucoup.

4.2. Données des textes en français

En ce qui concerne les données relatives à la subordination examinée dans les argumentations en français (LE), 1932 propositions ont été observées en total (toutes les propositions des 5 textes en français des 10 participantes ont été considérées). En se concentrant uniquement sur les propositions subordonnées, un total de 1064 subordonnées ont été repérées, c'est-à-dire 54,8% du nombre global des propositions. Le texte ayant élicité le moindre nombre de propositions en général est le numéro 1 : 304 propositions ; et celui ayant produit le plus grand nombre de propositions en général est le numéro 2 : 419 propositions. Par rapport à la subordination spécifiquement, nous avons observé que le texte 2 a présenté aussi le pourcentage le plus élevé de propositions subordonnées (58,4 %). Quant au pourcentage le plus bas de subordonnées, c'est le texte 5 qui l'a emporté : 49,2 %.

4.3. Type de propositions subordonnées dans les textes en espagnol

Si nous considérons l'ensemble des propositions subordonnées relevées dans toutes les argumentations en espagnol (L1), les pourcentages des trois types de subordonnées sont assez proches les uns des autres : 35,2 % pour les circonstancielles (catégorie la plus élevée), 35 % pour les complétives et 30 % pour les relatives. Ces données nous amènent à considérer qu'en général les participantes utiliseraient sans problème les trois types de propositions subordonnées dans leurs textes écrits en L1 et sans privilégier de façon notoire aucun type de subordonnée.

D'autre part, si nous examinons les données à partir de chaque texte, nous pouvons constater que le texte 4 a obtenu le pourcentage le plus élevé de subordonnées complétives (39,3%) tandis que le texte 3 a présenté le pourcentage le moins élevé concernant les complétives (29,2 %). Par rapport aux subordonnées relatives, c'est le texte 3 qui a présenté le pourcentage le plus élevé (39,2 %) et c'est le texte 1 qui a fourni le pourcentage le plus bas (23 %). Pour ce qui est des propositions subordonnées circonstancielles, le pourcentage le plus élevé a été repéré dans le texte 1 (40,7 %) et le plus bas dans le texte 2 (31,5 %).

4.4. Type de propositions subordonnées dans les textes en français

En ce qui concerne les textes argumentatifs rédigés en français (LE), les résultats indiquent des différences plus importantes que celles observées dans l'analyse précédente relative aux textes en espagnol (L1). Nous avons constaté en effet que

les propositions subordonnées complétives ont présenté le pourcentage le plus élevé (41,5 %). Ce sont les subordonnées circonstancielles qui sont en deuxième place avec un 32,5 %. Les subordonnées relatives ont présenté le pourcentage le plus bas (26.24 %) parmi les 3 catégories de subordonnées. Ces résultats pourraient révéler que la structure syntaxique des complétives est probablement mieux acquise par les participantes que celle des deux autres subordonnées, fait dû très possiblement à la similitude de construction syntaxique entre les deux langues. On pourrait également confirmer que le discours argumentatif favorise l'utilisation des subordonnées complétives en français, dans la mesure où celles-ci servent à l'expression de l'opinion, par exemple.

4.5. Résultats comparatifs

Considérons à présent les résultats comparatifs de cette recherche (voir tableau 3), en examinant de plus près les données obtenues dans les deux groupes de textes. Nous avons constaté que les textes rédigés dans la langue maternelle des participantes ont présenté un pourcentage de subordination plus élevé (60,28 % contre 54,8 %). Cependant, cette différence, peu importante, nous confirme que le niveau de complexité syntaxique dans leurs textes argumentatifs en espagnol n'est que légèrement supérieur au niveau de complexité syntaxique observé dans leurs argumentations en français. Ce résultat nous conduit ainsi à nous poser cette question : le niveau de compétence syntaxique dans la L1 de ces apprenantes est-il assez basique ou possèdent-elles plutôt une bonne compétence syntaxique autant dans leur LE que dans leur L1 ? Pour répondre à cette interrogation, une étude complémentaire considérant l'analyse de la subordination dans des textes argumentatifs rédigés par des francophones serait utile : la confrontation entre des textes écrits par des francophones et ceux écrits par nos 10 participantes pourrait nous aider à mieux évaluer le degré de subordination de leurs textes.

% P. Subordonnées L1-Espagnol	% P. Subordonnées LE-Français	% P. S. Complétives Espagnol-L1	% P. S. Complétives Français-LE	% P. S. Relatives Espagnol-L1	% P. S. Relatives Français-LE	% P. S. Circonstan-cielles Espagnol- L1	% P. S. Circonstan-cielles Français-LE
60,28	54,8	35	41,5	30	26,2	35,2	32,5

Tableau 3. Résultats globaux : analyse comparative de la subordination dans les textes argumentatifs en espagnol et en français

Les résultats relatifs aux catégories de propositions subordonnées montrent que

le pourcentage des subordonnées complétives analysées dans les textes en français est plus élevé (41,5%) que celui des complétives des textes en espagnol (35 %). Ces données nous amènent à réfléchir sur les causes probables de l'utilisation la plus récurrente des complétives dans les textes en français : le discours argumentatif favorise certainement leur utilisation ; ou la structure syntaxique des complétives en français est probablement mieux maîtrisée par les étudiantes, fait qui pourrait révéler, par ailleurs, une prise de risque minimale de la part des apprenantes qui éviteraient peut-être l'utilisation de structures qu'elles n'ont pas encore complètement acquises (comme les structures des subordonnées circonstancielles, par exemple).

En ce qui concerne les subordonnées relatives, nous pouvons noter que leur pourcentage est juste un peu supérieur dans les textes en L1 (30 %) par rapport aux textes en LE (26,2 %). Le fait que ces subordonnées soient les moins abondantes dans les deux langues laisse supposer que cette structure syntaxique est moins maîtrisée par les étudiantes autant dans leur langue maternelle que dans leur langue étrangère de spécialisation, constatation probablement attribuable à la complexité syntaxique de ce type de subordonnée. De même, on pourrait supposer que le discours argumentatif favoriserait moins l'utilisation des subordonnées relatives.

Pour ce qui est des subordonnées circonstancielles, l'écart entre le pourcentage en langue maternelle (35,2 %) et celui en langue étrangère (32,5 %) n'est pas non plus significatif. Ceci pourrait nous faire inférer que le niveau de maîtrise de ce type de subordonnée serait presque équivalent dans les deux langues de travail des étudiantes. Nous pourrions présumer, par ailleurs, que le discours argumentatif peut favoriser la production des subordonnées circonstancielles.

Conclusion

À partir de l'étude qui vient d'être présentée, nous sommes en mesure de dresser le bilan suivant :

En général, les résultats de notre recherche ont montré que le niveau de subordination des textes analysés diffère peu entre la L1 et la LE des participantes.

Selon les données de notre analyse, la subordination observée dans les textes argumentatifs rédigés dans la langue maternelle des participantes est supérieure à la subordination repérée dans les compositions en français. Mais l'écart entre les pourcentages obtenus n'est que de 5,48 %, ce qui suggère que les participantes présenteraient une maîtrise de la subordination en LE assez proche de leur maîtrise de la subordination en L1. Cette constatation nous amène à présumer qu'il existerait

un transfert de la performance de ces étudiantes dans leur compétence écrite en L1, en termes de complexité syntaxique, vers leur LE.

En outre, les 3 catégories de propositions subordonnées offrent des pourcentages qui ne diffèrent que très peu d'une langue à l'autre, fait qui nous amène à renforcer la conjecture précédente quant à la proximité entre la maîtrise de la subordination en L1 et en LE. Nous tenons à rappeler ensuite une troisième donnée intéressante concernant les subordonnées relatives, qui, rappelons-le, sont celles qui ont présenté les pourcentages les moins élevés dans les deux langues. Ainsi, il nous semble, d'une part, que le discours argumentatif favoriserait davantage la production des deux autres types de subordonnées (les complétives et les circonstancielles) et, d'autre part, que les participantes auraient utilisé moins de relatives à cause de la complexité de leur structure syntaxique, en espagnol comme en français.

Il faudrait enfin reprendre la question relative aux sujets des argumentations : le fait que les thèmes des textes aient été choisis par les étudiantes pourrait avoir des effets favorables sur la complexité des structures subordonnées. Ajoutons encore l'élément relatif à la préparation des séquences d'écriture : les tâches diverses mises en place avant, pendant et après la rédaction des textes ont joué très probablement un rôle important sur la complexité syntaxique des textes analysés.

Nous tenons à dire, en revanche, que l'analyse faite ici pourrait encore être approfondie. Cela revient à dire que l'examen d'autres indices de complexité syntaxique (nombre de mots par proposition subordonnée, nombre de subordonnées par phrase, type de connecteurs introducteurs des subordonnées, par exemple) serait nécessaire pour obtenir des données complémentaires.

Il est important de remarquer également que l'évaluation vis-à-vis de l'exactitude de la construction syntaxique des propositions subordonnées constituerait une autre analyse à réaliser. Autrement dit, il faudrait examiner si les subordonnées sont correctement construites ou non, au niveau syntaxique, par exemple.

Par ailleurs, il serait aussi utile de réaliser des recherches comparatives qui aborderaient la problématique de la complexité syntaxique entre des textes argumentatifs élaborés par des francophones et par des hispanophones. Une voie intéressante à suivre serait en effet l'analyse des propositions subordonnées observées dans des écrits argumentatifs chez des étudiants universitaires dont la L1 soit le français et la LE l'espagnol afin de contraster ensuite ces données avec celles des écrits argumentatifs des étudiants ayant l'espagnol comme L1 et le français comme LE.

Soulignons finalement que l'étude faite peut indiquer des pistes précieuses pour le champ de l'enseignement-apprentissage de l'écriture en L1 et en LE. Avoir examiné le degré de subordination dans les textes argumentatifs en question, parallèlement en L1 et en LE, nous a fourni des informations partielles concernant leur compétence écrite au niveau syntaxique, ce qui nous permet enfin de prévoir des stratégies et des activités pédagogiques plus efficaces pour appuyer le développement de leur production écrite dans leurs deux langues de travail.

Bibliographie

- Barré de Miniac, Ch. 2000. *Le rapport à l'écriture : aspects théoriques et didactiques*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Berman, R. A., Slobin, D. I. (Eds.) 1994. *Relating Events in Narrative: A Crosslinguistic Developmental Study*. New York: Lawrence Erlbaum.
- Boyer, J. Y., Dionne, J. P. et Raymond, P. (Eds.) 1995. *La production de textes. Vers un modèle d'enseignement de l'écriture*. Montréal, Canada : Les Éditions Logiques.
- Cansigno, Y., Dezutter, O., Silva H. et Bleys, F. (Dir.) 2010. *Défis d'écriture. Développer la compétence scripturale en français langue seconde ou étrangère à l'université*. Vol. 1. Mexico: Universidad Autónoma Metropolitana Azcapotzalco / Universidad de Sherbrook / CONACYT.
- Cornaire, C., Raymond, P. M. 1999. *La production écrite*. Paris : CLE-International.
- Cumming, A. 1989. « Writing expertise and second language proficiency ». *Language Learning*, 39, (1), p.81-141.
- Di Tullio, A. 1997. *Manual de Gramática del Español*. Buenos Aires: Editorial Universidad.
- Grabe, W. et Kaplan, R. 1996. *Theory and practice of writing: An applied linguistic perspective*. Harlow, UK: Longman.
- Hinkel, E. 2002. *Second language writers text: Linguistic and rhetorical features*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Lions-Olivieri, M. L., Liria, P. (Coord.) 2010. *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues*. Paris : Maison des langues.
- Nippold, M. 2007. *Later Language Development: School-Age Children, Adolescents, and Young Adults*. Austin TX: Pro-Ed.
- Riegel, M., Pellat, J. C., Rioul, R. 2001. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF - Quadriga.
- Rosen, É. (Dir.) 2009. *Perspective actionnelle et approches par les tâches en classe de langue. Le Français dans le monde. Recherches et applications*. 45. Paris : CLE-International/FIPF.
- Silva, T. 1992. « L1 vs L2 writing: ESL graduate students perceptions ». *TESL Canada Journal*, 10, (1), p.27-48.

Notes

1. Dans cette contribution, nous avons préféré distinguer ces trois appellations : L1 (langue première ou maternelle), L2 (langue seconde) et LE (langue étrangère), termes plus appropriés pour notre contexte spécifique.
2. Ces 3 typologies coïncident avec les propositions subordonnées de l'espagnol : les « sustantivas », les « adjetivas » et les « adverbiales ».

3. Parmi les diverses activités réalisées, mentionnons les suivantes: recherche, lecture et analyse d'articles de presse divers concernant les différents sujets de rédaction, échange d'idées par rapport aux thématiques choisies pour les rédactions argumentatives, analyse de la structure de l'argumentation à partir de modèles de textes argumentatifs formels, repérage d'éléments linguistiques et de processus discursifs propres à l'argumentation (structuration du texte argumentatif, défense et illustration des idées, compréhension et utilisation des connecteurs, etc.), pratique de la réécriture, à travers l'auto-révision et l'auto-correction, et intégration de la co-révision et la co-correction des textes.

4. Les sujets de rédaction en espagnol sont ceux-ci : « 1. Les universités devraient investir davantage dans les équipements informatiques que dans les livres. Quelle est votre opinion ? ; 2. Les lycées devraient permettre aux élèves de suivre les cours qu'ils souhaiteraient prendre. Qu'en pensez-vous ? ; 3. Pour certaines personnes il vaut mieux avoir un travail agréable (même s'il n'est pas bien payé) qu'un travail bien payé. Quel est votre avis ? ; 4. Certaines personnes considèrent que si la vente de la malbouffe était totalement interdite dans les écoles mexicaines, l'obésité et le surpoids chez les enfants diminueraient significativement dans notre pays. Qu'en pensez-vous ? ; 5. Pour certaines personnes, la femme ne sera jamais l'égale de l'homme. Êtes-vous d'accord ou non avec cette affirmation ? Pourquoi ? » (Ces sujets ont été traduits de l'espagnol). Et les thèmes de rédaction en français sont les suivants : « 1. Les réseaux sociaux sont en train de remplacer l'interaction et les relations interpersonnelles. Qu'en pensez-vous ? ; 2. Donnez réponse à la question suivante : « Fusillades en masse aux États-Unis : Faut-il interdire le port d'armes ? » ; 3. D'après vous, faut-il interdire ou non l'adoption par les couples du même sexe ? Justifiez ; 4. D'après vous, les sports extrêmes sont-ils vraiment négatifs ou non ? Pourquoi ? Justifiez ; 5. Dans notre pays, le vélo devrait être le seul moyen de transport utilisé dans le centre-ville. Êtes-vous d'accord ou non avec cette affirmation ? Pourquoi ? Justifiez ».

5. Pour déterminer le niveau de compétence écrite en français des étudiantes qui n'avaient pas encore présenté le DELF B2, un examen leur a été appliqué. Quant à celles l'ayant préalablement présenté, on leur a demandé une copie de leur diplôme de B2 pour relever leurs résultats dans l'épreuve de production écrite.

6. Les thèmes correspondants aux textes sollicités aux participantes sont indiqués dans la note 4.

7. Ces activités sont mentionnées dans la note 3.

8. Il nous a semblé intéressant, depuis une perspective pédagogique, d'observer les thèmes qui ont favorisé une majeure complexité syntaxique.

9. Voir la note 3.